



# CONTRE L'ÉTAT D'URGENCE, UNE MOBILISATION D'URGENCE

État d'urgence, prolongation de l'état d'urgence, projet d'inscrire la déchéance de la nationalité et l'état d'urgence dans la constitution, projet de loi à venir pour étendre les pouvoirs de la police et des préfets : sous prétexte de lutte contre le terrorisme, c'est notre liberté de manifester, de circuler, de se réunir, de s'exprimer, bref nos droits les plus élémentaires et fondamentaux qui sont menacés. **Le Collectif «Stop Etat d'Urgence» Nord-Essonne s'est constitué pour alerter et agir localement contre ces atteintes à la démocratie.**

## ► S'OPPOSER

Nous appelons à **signer la pétition** « Nous ne céderons pas », à l'initiative d'un collectif très large d'associations et de syndicats et dont le texte est reproduit ici :

### **Pour nous, c'est définitivement non !**

Non au projet de déchéance de la nationalité, non à une démocratie sous état d'urgence, non à une réforme constitutionnelle imposée sans débat, en exploitant l'effroi légitime suscité par les attentats.

Nous n'acceptons pas la gouvernance de la peur, celle qui n'offre aucune sécurité mais qui assurément permet de violer nos principes les plus essentiels.

Notre rejet est absolu. Nous appelons tous ceux et celles qui partagent une autre idée de la France à le manifester.

<http://www.nousnecederonspas.org>

Nous appelons à participer à la manifestation du 30 Janvier, 14h30 à Paris, place de la République  
<http://www.stopetatdurgence.org/>

## ► FAIRE PRESSION

Nous proposons à chacune et chacun **d'écrire aux député-e-s, sénatrices et sénateurs de l'Essonne**, pour soutenir celles et ceux qui se sont prononcés contre le projet de réforme constitutionnel et faire pression sur les autres avant le vote au Congrès qui aura lieu en février.

Adresses mail de ces élus, propositions de modèles de lettre, tout est ici :

<http://b-u-s.fr/stopetatdurgence-91n/>

## ► S'INFORMER, DÉBATTRE

Nous projetons d'organiser en février une réunion publique pour s'informer sur tous les aspects des projets de restriction des libertés et déchéance de la nationalité.

Une deuxième réunion publique sur les guerres dans lesquelles la France est engagée en Afrique et au Moyen-Orient, qui sont une des causes profondes de la situation actuelle, et sur les phénomènes de radicalisation des jeunes en France aura lieu au mois de mars. Une pétition dénonçant les guerres menées par la France a été lancée à l'initiative d'intellectuel-les <https://www.change.org/p/a-toutes-et-tous-a-qui-sert-leur-guerre>

## QUI SOMMES NOUS ?

Membres du **Collectif «Stop Etat d'Urgence» Nord-Essonne** : Attac, Buressois unis et solidaires, Citoyens actifs et solidaires, LDH section d'Orsay, Palaiseau terre citoyenne, Ensemble !, PCF, PG, Front de gauche. Le collectif a vocation à s'élargir à d'autres associations, syndicats et partis qui partagent ses objectifs.

# ETAT D'URGENCE, DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ : POURQUOI CELA CONCERNE TOUT LE MONDE ?

Malgré les affirmations du gouvernement, les mesures actuelles et les projets à venir ne visent pas seulement les terroristes. Quelques exemples qui montrent combien nous sommes toutes et tous menacé-e-s :

## ETAT D'URGENCE : INTIMIDER ET AFFAIBLIR LES MILITANT-E-S

### SYNDICAUX

Depuis le début de l'état d'urgence, plusieurs militants syndicaux ont été assignés à résidence. L'état d'urgence est ainsi détourné de sa fonction première. Affaiblir les syndicats par l'intimidation est parfaitement dans la ligne des actions du gouvernement pour casser le monde du travail : loi Macron 1, une deuxième en préparation, acharnement du gouvernement contre les 8 de Goodyear (alors même que l'entreprise avait retiré sa plainte), stigmatisation des chômeurs. Nous sommes tous concernés.

### ASSOCIATIFS ET ÉCOLOGISTES

Dès l'instauration de l'état d'urgence, de nombreux militants associatifs ont été assignés à résidence. Beaucoup d'entre-eux se préparaient à participer aux manifestations organisées à l'occasion de la COP21, pour la justice climatique et contre les grands projets inutiles comme l'aéroport de Notre Dame des Landes. Avec la prolongation illimitée de l'état d'urgence, c'est le droit de manifester contre tout projet de l'État ou d'une entreprise privée qui est visé. C'est notre liberté, nos vies et notre environnement qui sont menacés.

## DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ

### STIGMATISER POUR MIEUX RÉGNER

D'un côté le gouvernement appelle à l'unité de tous les citoyens face au terrorisme (l'esprit du 11 janvier, comme on nous l'a tellement ressassé...) et de l'autre côté il propose de créer deux catégories de Français, les 100 % Français et les sous-citoyens binationaux. Dans leur grande majorité, les binationaux sont liés à l'histoire coloniale française et sa politique migratoire. En stigmatisant encore un peu plus cette partie de la population, le gouvernement l'invite à se tenir à carreau, à ne pas trop revendiquer ses droits. Il incite à l'islamophobie et crée un climat de guerre intérieure qui sera toxique pour tous.

### INCITER (INVOLONTAIREMENT) AU TERRORISME

Tout le monde est d'accord pour dire que l'inscription de la déchéance de nationalité dans la Constitution ne découragera pas ceux qui se préparent commettre des actes terroristes. En réalité, elle risque même d'être contre productive : quel peut être l'effet de la perspective d'une déchéance de la nationalité sur un être sous influence, s'appêtant à rejoindre un groupe terroriste, voire à passer à l'acte ? Le ramener dans la société ou au contraire le confirmer dans son sentiment d'exclusion ? Par cette incitation à la radicalisation, Hollande et son gouvernement préparent une escalade de la violence au mépris de la sécurité de tous.

## CONSTITUTIONNALISER L'ÉTAT D'URGENCE

### LA DÉMOCRATIE EN PÉRIL

Le projet de réforme constitutionnel propose de mettre l'état d'urgence dans la Constitution. L'état d'urgence est actuellement régi par une loi votée en 1955, dans le contexte de la guerre d'Algérie. Mettre cette loi dans la constitution, c'est faire de l'exception la règle. Quand on constate les abus de pouvoir que l'actuel état d'urgence a entraînés (perquisition, gardes à vue, assignation à résidence), on n'ose imaginer ce qui se produirait sous un gouvernement encore plus à droite et avec un état d'urgence devenu principe constitutionnel. Toute personne, pour laquelle « il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics » est concernée. Nous sommes toutes et tous menacés.